



**OCTOBRE
2018**

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Chères Sermangeaises, chers Sermangeais,

Cette rentrée est toute particulière puisque nous accueillons pour la dernière fois nos enfants (CE2, CM1 et CM2) dans l'historique école communale. Les travaux du futur pôle scolaire de Gendrey ont débuté cet été, et son ouverture est prévue au printemps 2019. C'est à ce moment là que les élèves de Gendrey y seront transférés mais l'école de Sermange restera ouverte jusqu'aux vacances d'été pour un déménagement définitif pour la rentrée scolaire 2019.

Vous avez été très nombreux à venir nous rejoindre au bar « Comme à la maison » ouvert temporairement pendant quelques jours afin de valider la licence IV de la commune. Un moment très amical et convivial qui a permis de se retrouver et de faire connaissance avec les nouveaux habitants.

Merci à Christiane et Liliane pour le travail réalisé et la bonne humeur qu'elles ont su créer. La recette totale est de 630 € et le bénéfice (370 €) sera reversé pour la restauration de la fontaine.

Merci à tous pour votre participation!

Surpresseur:

Après l'arrêt estival, les travaux ont repris avec la livraison et l'installation de tout le matériel nécessaire. Nous avons connu de gros travaux de voiries afin de connecter l'ensemble du réseau d'eau de la commune, l'installation de vannes d'aiguillage souterraines et le raccordement des nouvelles canalisations aux habitations. La dernière étape concernera la mise en tension électrique, les différents tests et enfin une mise en pression prévue dans le mois de décembre.



Sermange en vidéo:

Stéphane ROBERT est porteur du projet: « *A la découverte de Sermange, d'hier et d'aujourd'hui* ». L'idée est de réaliser une vidéo professionnelle sur la commune.

Un groupe de travail sera installé afin d'imaginer et de réaliser cette vidéo. Il sera composé d'habitants de Sermange (jeunes, adultes et club des aînés) afin d'être intergénérationnel.

Différents thèmes seront abordés: artisanat, agriculture, scolaire, histoire.....

Il y aura un énorme travail de récupération d'archives (photos, vidéos, récits...).

Si vous souhaitez participer, n'hésitez pas à vous inscrire en Mairie, et nous sommes preneurs de toutes archives.

Ce projet sera passionnant, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Feux de récompense:

L'installation a été laborieuse pour multiples raisons mais les feux sont maintenant en place. Le réglage définitif devrait intervenir très rapidement afin de les rendre opérationnels. Ils sont volontairement réglés « très court » afin de limiter au maximum la vitesse dans le centre bourg et de pouvoir mesurer la vitesse des véhicules descendant de la Rue de l'église. Ils sont réglés à 50 km/h sur la vitesse réelle au sol.

Petit rappel:

Griller un feu rouge est une infraction au Code de la route constatée soit par interception par les forces de l'ordre, soit par le Maire par son pouvoir de police. Ne pas respecter un feu rouge est une contravention de classe 4 avec une **perte de 4 points** sur le permis de conduire et une **amende de 135€** (90€ minorée en cas de paiement dans les 15 jours).

Inondations:

Nous sommes toujours en attente de la parution du décret de Catastrophe Naturelle auprès du ministère.

Plusieurs réunions ont été organisées sur l'ensemble du territoire et notamment à Sermange avec la Chambre d'Agriculture, des ingénieurs en hydraulique et les services du Département.

Les élus et exploitants présents se sont exprimés sur les constats qu'ils ont fait suite aux forts épisodes pluvieux des mois de mai et juin ainsi qu'à d'autres épisodes antérieurs.

Il en ressort que les constats sont partagés même si les diagnostics sont variables en fonction des secteurs et communes.

Les participants, élus et techniciens, se sont accordés à dire que les causes sont multiples et qu'il faudrait mettre en place des actions pour gérer le court terme et anticiper sur le long terme.

En conclusion, il a été proposé de lancer une démarche d'étude, rapide et locale (diagnostic état des lieux/vulnérabilité, préconisations, planification, animation), avec l'ensemble des communes du territoire Jura Nord dès cette fin d'année.

Il conviendra également d'avoir une sérieuse réflexion sur les zones inondables lors du prochain Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI en cours d'élaboration) afin d'exclure ces zones du périmètre de constructibilité, par principe de précaution.

Election d'un 3eme Adjoint:

Nous allons connaître pour les deux prochaines années une montée en puissance de travaux à réaliser: accessibilité de la maison commune, plan inondations, réfection de la fontaine, réfection de diverses voiries, renforcement électrique de la Rue de la potière, PLUI, construction du parc éolien.... Le conseil municipal a décidé d'ouvrir à nouveau le poste de 3ème adjoint resté vacant.

Jean Pierre GIRARDOT a été élu et s'occupera plus particulièrement de la partie travaux .

Nous lui souhaitons pleine réussite dans sa nouvelle mission.

PLUI:

Une large part du dernier Conseil municipal a été dédié au Plui en cours d'élaboration par Jura-Nord.

Véritable clé de voute du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de Jura Nord, le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) fixe les orientations générales du projet politique souhaité par les élus de l'agglomération à l'horizon 2030 en matière d'aménagement du territoire et de développement durable. Forts d'une identité plurielle et dans un contexte de territoire en transition (économique et sociale, environnementale, numérique et urbaine) soulevant d'importants défis pour les 10 à 15 prochaines années, les élus de la Communauté de Communes souhaitent s'engager en faveur d'un développement ambitieux mais équilibré, d'un aménagement innovant, durable et de qualité, au service du cadre de vie de ses habitants et de son attractivité à l'échelle élargie. En réponse aux opportunités et aux enjeux identifiés par le diagnostic et l'état initial de l'environnement, le PADD s'articule autour de 3 axes d'interventions transversaux :

Axe 1 : Un territoire accueillant et de proximité

Axe 2 : Préserver la qualité de vie et la qualité des espaces

Axe 3 : Développer une identité Jura Nord appuyée sur ses spécificités

Toutes les infos sur le site www.jura-nord.com, rubrique « la communauté ».

Un **REGISTRE DE CONCERTATION** est mis à disposition des habitants à la Mairie.

Et si la paix m'était contée:

A l'occasion du centenaire de l'armistice de la grande Guerre de 14-18, nous allons connaître de nombreuses manifestations:

Commémoration à Sermange le 11 novembre à 10h.

Aux forges de Fraisans: défilé à 11h30 et cérémonie pour la paix à 12h30

La maison du patrimoine d'Orchamps organise une grande exposition du 20/10 au 11/11.

Afin de vous présenter le maximum d'archives pour cette exposition, les organisateurs recherchent divers documents (photos, récits, mémoires.....). Si vous possédez de telles archives vous pouvez contacter le 06 30 21 21 77.

L'ensemble du programme est disponible sur le site de la commune.

Maison Commune:

L'espace plonge va être réorganisée avec l'achat d'un nouveau lave vaisselle (en remplacement de l'ancien équipement HS) et d'un bac évier en inox. L'ensemble sera connecté au bac dégraisseur en amont de la micro-station. La sté BERSOT a été choisie pour un montant de 3 189 € ttc.

Eglise:

Suite à la dernière visite technique des installations, le coffret électrique qui gère les cloches est très vieillissant et hors norme. Il sera remplacé par du matériel de dernière génération par la sté PRETRE pour un montant de 1 571 €.

Les cloches sonneront à nouveau au bon moment et à la bonne heure!

Deux bancs en pierre sont également commandés pour être placés dans le cimetière pour un montant de 795€ ttc.

Bois:

La dernière vente des bois a rapporté 16 900 € à la commune.

Il est rappelé que la date butoir des affouages 2018 est fixée au 31 octobre. Les affouages 2019 seront dans les parcelles 2 et 3 pour les chênes, et des petites futaies en parcelle 8j et 14j.

La commission des bois lancera l'appel à inscription très prochainement.

Sermangement votre

Michel BENESSIANO

INFOS COMMUNALES

➤ La chorale "l'Echo de la Serre" reprend ses activités de chant. Les répétitions ont lieu tous les mercredis à 20 h 15 à la Maison Commune.

Si vous souhaitez rejoindre la chorale vous pouvez contacter Françoise Duprez ou Claude Vuillemenot.

➤ Par arrêté municipal, le stationnement des véhicules est strictement interdit sur les espaces verts et sur les voies piétonnes. Merci d'utiliser les parking à disposition.

➤ Nous avons remarqué depuis quelques temps sur l'ensemble de la commune une recrudescence de divagation de chiens. Par respect, et pour le bon fonctionnement de la vie communale, il vous est demandé de tenir vos amis canins en laisse sur le domaine public pendant la promenade, et de bien vérifier vos clôtures pour ne pas qu'ils s'échappent. Nous recevons également de nombreuses plaintes en mairie concernant leurs aboiements.

J'invite chaque propriétaire d'un animal à être vigilant à l'égard de la gêne susceptible d'être causée au voisinage, par des aboiements répétitifs et intenses. Des colliers anti aboiement sont en vente dans tous les magasins spécialisés!



Je remercie mon maître de m'avoir appris le «vivre ensemble»!

De plus, les déjections canines doivent être ramassées et mises dans les poubelles.

➤ **Pour pouvoir voter en 2019 au scrutin européen, il faut être inscrit sur les listes électorales de sa commune de résidence.**

L'inscription doit être enregistrée en mairie au plus tard le 31 décembre 2018.

➤ Bienvenue à Simon HALIPRE, né le 19/08/2018 à Dole. Toutes nos félicitations aux parents.